

22 déc 2023 -20:41

Appartient à Conseil des ministres du 22 décembre 2023

Version actualisée du Plan national pour la reprise et la résilience

Sur proposition du secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques Thomas Dermine, le Conseil des ministres a pris acte de la version actualisée du Plan national pour la reprise et la résilience révisé de la Belgique.

Une première version du Plan pour la reprise et la résilience de la Belgique (PRR) a été approuvée par le Comité de concertation du 30 avril 2021 et ensuite par le Conseil de l'Union européenne à la lumière d'une évaluation positive par la Commission européenne.

Tenant compte de l'enveloppe de subsides et de prêts souhaités, la Belgique a déposé un projet de PRR révisé à la Commission européenne le 20 juillet 2023, après approbation au Conseil des ministres du 14 juillet 2023.

De ministerraad keurt nu een nota goed om:

- actualiser la décision du Conseil des ministres du 14 juillet 2023 concernant l'approbation du PRR révisé, tenant compte des derniers échanges techniques avec la Commission européenne
- régler les nouveaux aspects financiers liés au PRR révisé
- préciser l'approche pour la poursuite des travaux liés au volet « audit-contrôle » du PRR

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Thomas Dermine, secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques, chargé de la Politique scientifique
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 19 00
<https://dermine.belgium.be>
thomas.dermine@dermine.fed.be

Jérémie Demeyer
Porte-parole (FR)
+32 486 35 64 00
jeremie.demeyer@dermine.fed.be

Laura Sabato
Porte-parole (FR)
+32 476 48 01 31
laura.sabato@dermine.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be